

avec indulgence une notice de votre Secrétaire sur deux anciennes familles de Lyon dont les armoiries ont été retrouvées au-dessus de la principale porte d'entrée de l'hospice de l'Antiquaille.

Chaque année vous ouvrez un concours dont le sujet est désigné par le vote de la Société. Pour motif du concours de 1857 vous aviez choisi un lycée d'internes. Nul concurrent ne s'est présenté.

Vous n'avez pas voulu, Messieurs, renoncer à l'espoir d'obtenir des projets sur un programme aussi intéressant, et vous avez arrêté que le concours pour l'année 1858 serait ouvert sur le même sujet, en apportant toutefois dans la rédaction du programme quelques modifications ayant pour but de rendre ce travail plus simple, et de le mettre ainsi à la portée de jeunes gens pleins sans doute d'un bon vouloir incontestable, mais auxquels il manque cette expérience que le temps seul peut donner. Six projets vous ont été envoyés, et la Commission désignée par nous résumera dans quelques instants les observations qu'elle a pu faire sur ces compositions, et soumettra à votre approbation le nombre et la valeur des récompenses à décerner à leurs auteurs.

J'ai fini, Messieurs et honorés collègues, mais, avant de me retirer, permettez-moi de vous exprimer mes vifs sentiments de gratitude pour l'honneur que vous m'avez fait en m'appelant aux fonctions de secrétaire et aussi pour la bienveillante indulgence avec laquelle vous avez accepté mes travaux. La tâche que l'on me confiait était lourde pour mes forces, et, pour la remplir jusqu'au bout, j'avais compté sur cette indulgence ; j'en ai largement usé.

*Le Secrétaire,*

Emile PERRET.

Le 6 Janvier 1859.